

RAPPORT D'ACTIVITE 2009



point rencontre

CASE POSTALE SION 2 NORD TEL./FAX 027 322 25 00

pointrencontre@bluewin.ch

info@pointrencontre.ch

www.pointrencontre.ch

RAPPORT DU COMITE

Comité et organisation

En 2009 et comme les années précédentes, le comité est resté sans changement. Il est donc toujours composé comme suit :

Président : Philippe Zimmermann

Vice-président : Jean-Marc Fasmeyer

Relations avec la justice : Florence Troillet

Ethique et fonctionnement : Jean-Marc Fasmeyer et Lydia Héritier

Recherche de fonds : tous les membres

Représentante des intervenant-es : Bernadette Copt Gagliardi

Caissier : Marc Rossier

Représentation du PR : Philippe Zimmermann, Marc Rossier et Sabrina Salamin-Zanoli (coordinatrice, hors comité)

Mme Sabrina Salamin-Zanoli, qui a pris ses fonctions un mois avant le début de l'exercice 2009, a pleinement accompli sa tâche. Elle a apporté au comité et aux intervenant-es ses idées et ses propositions d'améliorations dans l'organisation et le fonctionnement du Point Rencontre.

Mme Katia Hugentobler a, de son côté, assuré avec compétence et fidélité le secrétariat et la comptabilité.

Le règlement mis en vigueur pendant l'exercice 2008 a apporté la preuve de la nécessité qu'il y avait d'étendre les durées de visites et d'instituer un « Point Rencontre *échange* » en début et fin de week-end.

Evolution du Point Rencontre Valais

53 familles ont utilisé les services du Point Rencontre pendant l'année 2009, et ont effectué 489 visites, concernant 69 enfants d'un âge moyen de 7 ans. On constate que le nombre d'enfants concernés est quasiment identique à celui de 2008, mais que le nombre de familles a augmenté de 5 unités, et que le nombre de rencontres a passé de 421 à 489, ce qui est une augmentation sensible. Si les pères sont toujours

les plus nombreux (62%) à avoir recours aux services du Point Rencontre pour rétablir des liens avec leur(s) enfant(s), on remarque une très légère diminution du nombre de mères qui rencontrent le même problème (passant de 29% à 27%), et une augmentation sensible (de 9% à 11%) du nombre de pères et mères qui n'ont ni l'un ni l'autre la garde de leur(s) enfant(s).

25 dossiers ont pu être clos pendant l'exercice, c'est-à-dire près de la moitié. On note avec satisfaction que, parmi ces familles qui ont quitté le Point Rencontre en 2009, 44% ont retrouvé l'autonomie de leur relation, ce qui représente une augmentation sensible par rapport à 2008 (35%).

Le détail de la statistique ainsi que le rapport de la coordinatrice, qui apporte des informations complémentaires intéressantes sur les visites et les difficultés rencontrées, sont également présentés dans ce fascicule.

L'exercice comptable 2009 présentait, une fois encore, un résultat positif de Fr. 5'941.25, semblable à celui de l'exercice précédent (Fr. 5'642.30). Ce résultat est, comme les années précédentes, dû essentiellement au soutien généreux qui nous est accordé par la **Loterie romande** qui nous a, en 2009 encore, fait un versement de **Fr. 25'000.--**. Nous n'avons pas eu de loto en 2009, et le résultat de celui qui a eu lieu peu avant l'assemblée générale, le 25 avril 2010, n'est pas encore connu au moment de la rédaction de ce rapport.

Le nombre de rencontres organisées en 2009 se reflète dans le montant des participations de l'Etat du Valais et des communes de domicile des intéressés, qui ont sensiblement augmenté. En parallèle, on note une augmentation sensible des salaires et des charges accessoires, qui correspondent à l'augmentation du travail fourni par notre équipe.

Le budget que nous vous proposons d'adopter pour 2011 comporte une nouvelle hausse des charges, occasionnée par le projet de prise en charge des cas difficiles que la coordinatrice vous présente dans son rapport.

Fédération Suisse des Points Rencontre

L'état de la Fédération Suisse des Points Rencontre nous inquiète. En effet, il n'y a pas eu d'assemblée générale en 2009, et aucune manifestation particulière n'a été organisée par la Fédération. Le Point Rencontre Valais a été l'un des moteurs de la mise sur pied de cette Fédération, et notre comité est particulièrement déçu de constater que les organes de la Fédération ne remplissent pas leur rôle.

Site internet du Point Rencontre Valais

Depuis de nombreuses années, l'adresse <http://www.pointrencontre.ch> est réservée. Dans le courant de l'année 2009, le projet de mise en place de ce site a considérablement évolué, et nous espérons qu'il sera accessible au public à l'occasion de l'assemblée générale 2010. Au moment où ce rapport est rédigé, ce n'est cependant pas encore une certitude.

—

Vous trouverez dans les pages qui suivent le rapport d'activités 2009 et les statistiques détaillées, établis par Mme Sabrina Salamin-Zanoli. Leur lecture vous montrera la qualité du travail fourni par notre équipe d'intervenant-es, sous la direction de la coordinatrice. Que toutes celles et tous ceux qui contribuent par leur travail à rétablir des relations entre parents et enfants dans le cadre du Point Rencontre Valais soient chaleureusement remerciés.

Nous remercions également nos membres cotisants et nos donateurs, dont l'apport, même modique en relation avec notre budget, est toujours un agréable signal de soutien pour le comité.

Enfin, je remercie vivement mes collègues du comité pour leur dévouement, leur fidélité et leur travail.

Sion, avril 2010

Pour le comité de
Point Rencontre Valais, le président:
Philippe Zimmermann

FAMILLES ACCUEILLIES

Cette année nous avons accueilli et accompagné 53 familles au Point Rencontre (PR), lors des 26 ouvertures assurées 1 samedi sur deux. En terme de rencontres parents visiteurs et fratries, ce sont 489 rencontres organisées, 678 si l'on dissocie les fratries.

Provenance des décisions fixant l'exercice du droit de visite au PR

L'exercice du droit de visite au PR a été fixé en règle générale par une décision de justice provenant soit d'une chambre pupillaire, soit d'un tribunal.

La provenance des décisions se répartit de la manière suivante :

- 79 % proviennent des chambres pupillaires
- 15 % du tribunal
- 6 % d'autres

Les situations nous viennent de l'ensemble du Valais avec la répartition suivante :

- ◆ Sion et environs : 36%
- ◆ Martigny et environs : 23%
- ◆ Monthey et environs : 7%
- ◆ Sierre et environs : 25%
- ◆ Brigue et environs : 4%
- ◆ Hors canton : 5%

Raisons qui ont justifié le PR

Point Rencontre s'adresse à toute situation où le maintien de la relation parent-enfant est interrompue ou difficile. Dans la majorité des cas, la raison qui a nécessité le recours au Point Rencontre relève d'un conflit conjugal qui devient parental. Les autres raisons étant la suspicion d'abus sexuel ou de maltraitance (le PR est alors instauré durant l'enquête pénale en cours) et les risques liés à la sécurité physique et/ou psychiques de(s) l'enfant(s).

Parents visiteurs

Sur les 53 familles accueillies, 62 % des parents visiteurs sont des pères, 27 % sont des mères et 11 % sont les 2 parents.

Nous constatons que le pourcentage des parents venant tous deux au Point Rencontre est toujours en constante augmentation depuis 2002. Cette année par contre, le pourcentage des mères qui viennent en visite au point Rencontre est légèrement inférieur à celui de l'année passée (29%).

Nombre d'enfants et âge des enfants accueillis au PR

69 enfants ont bénéficié de notre structure. Leur âge varie entre 2 mois et 15 ans, avec une majorité d'enfants entre 7 et 12 ans. La répartition des âges se fait de la façon suivante :

- ◆ 4 enfants de moins de 2 ans → 6 %
- ◆ 28 enfants de 2 à 6 ans → 41 %
- ◆ 30 enfants de 7 à 12 ans → 43 %
- ◆ 7 enfants de plus de 12 ans → 10 %

La moyenne d'âge est de 7 ans.

Situations terminées en cours d'année

Sur les 53 situations accueillies en 2009, **25 sont terminées.**

- ◆ **11 situations** se sont conclues par une **autonomisation** des relations, à savoir que le parent visiteur et l'(es) enfant(s) ont établi une relation de confiance assez grande pour justifier que les visites puissent s'organiser indépendamment du PR ;
- ◆ **3 situations** ont évolué à l'extérieur du PR avec l'aide d'un **autre intermédiaire** ;
- ◆ **10 situations** ont été interrompues, en raison de la **suspension du droit de visite.**
- ◆ **1 situation** a été interrompue, en raison du départ de la mère à l'étranger.

Durée moyenne du droit de visite au PR

Pour cette année, le temps écoulé entre la première et la dernière visite au PR varie entre 1 mois et 39 mois, soit une moyenne de **10 mois**.

De manière générale, nous pouvons dire que plus les visites sont régulières, plus les situations évoluent favorablement.

DU COTE DES INTERVENANTS

Dans le courant de l'année 2009, deux intervenantes ont rejoint l'équipe et une nous a quittés à la fin de l'année.

Cette année, le Point Rencontre a accueilli 53 familles au total, qui ont effectué leur visite sur la journée. Les familles sont souvent composées de fratrie, ce qui donne un nombre élevé d'enfants présents lors de la visite (en 2009 : 69 enfants).

Avec la complexification des problématiques familiales, le nombre de situations par jour de visite a commencé à nous interpeller : lieu d'accueil trop petit, difficulté de trouver des endroits « calmes » et une pièce disponible pour réaliser des entretiens et offrir un cadre favorable à des personnes plus fragiles. C'est pourquoi la coordinatrice et les intervenants ont fait une première description des difficultés rencontrées par les intervenants sur la situation actuelle. Puis le comité a été interpellé à ce sujet.

Ensuite, un groupe de réflexion mixte composé de 3 intervenants, de la coordinatrice et de 3 membres du comité ont mené une longue réflexion sur les moyens à mettre en place pour répondre au mieux aux difficultés rencontrées. Cette réflexion aboutira à l'ouverture du Point Rencontre un demi-jour supplémentaire chaque 15 jours, dès le début de l'année 2010.

Avec cette prestation supplémentaire, l'équipe pourra garantir un encadrement de qualité et répondre au mieux aux attentes des familles.

L'équipe des intervenants :

Isabelle Arlettaz

Sandrine Darbellay

Equipe 2010 :

Viviane Bérod-Pinho

Sylvie Blum-Moulin

Michèle Compaoré-Comby

Ariane Duchoud

Pierangela Queloz

Patrice Schnidrig

Marie-Madeleine Zermatten

Danièle Zufferey

Remplaçante :

Corinne Bonnet-Burgener

NOVEMBRE 1994 - DECEMBRE 2009
TABLEAU CHIFFRE DE L'EVOLUTION DU POINT RENCONTRE VALAIS

Année	Familles accueillies	Nombre de visites père/mère fratrie	Nombre d'enfants accueillis	Parent visiteur	Nombre d'ouvertures	Nombre de familles par ouverture en moyenne	Provenance des mandats	Durée moyenne d'utilisation du Point Rencontre	Evolution des situations vers l'autonomie
Novembre 1994	6		9	-	4	-	-	-	
1995	14	132	20	-	25	5	CP 50% Trib. 43% SS 7 %	-	37%
1996	19	137	28	-	23	6	CP 37% Trib. 47% SS 16 %	-	-
1997	30	249	46	Père 96% Mère 4%	24	11	CP 33% Trib. 57% SS 10 %	8.5 mois	47%
1998	26	268	41	Père 92% Mère 8%	23	12	CP 39% Trib. 50% SS 11%	11.9 mois	54%
1999	27	246	39	Père 92% Mère 4 % P+M 4%	24	11	CP 45% Trib. 55%	7.8 mois	41%
2000	23	225	31	Père 96% P+M 4%	24	10	CP 60% Trib. 40%	8.7 mois	46%
2001	29	272	39	Père 89% Mère 6% Fratrie3%	24	12	CP 86% Trib. 10% CA 4 %	14 mois	50%
2002	34	381	43	Père 79% Mère 18% Autre 3%	28	13	CP 68% Trib. 18% Autre 14%	9 mois	78%
2003	40	285	57	Père 80% Mère 20%	27	12	CP 65% Trib. 27.5% Autre 7.5%	11 mois	66.60%
2004	44	295	70	Père 75% Mère 20.5% P+M 4.5%	26	11	CP 66% Trib. 29.5% Autre 4.5%	4 mois	75%
2005	50	353	77	Père 70% Mère 24% P+M 6%	26	14	CP 66% Trib. 28% Autre 6%	7 mois	63%
2006	50	436	73	Père 67% Mère 29% P+M 4%	26	17	CP 60% Trib. 29% Autre 11%	8 mois	70%
2007	51	412	72	Père 70% Mère 26% P+M 4%	26	16	CP 63% Trib. 27% Autre 10%	9 mois	46%
2008	48	421	68	Père 62% Mère 29% P+M 9%	26	16	CP 71% Trib. 21% Autre 8%	14 mois	35%
2009	53	489	69	Père 62% Mère 27% P+M 11%	26	19	CP 79% Trib. 15% Autre 6%	10 mois	44%

CP = Chambre
Pupillaire
Trib. = Tribunal

SS = Service social
CA = Convention entre avocats homologuée par la chambre pupillaire

Durée moyenne depuis 1997 : 9.5 mois

TABLEAU SYNOPTIQUE DES SITUATIONS TRAITEES AU PR EN 2009

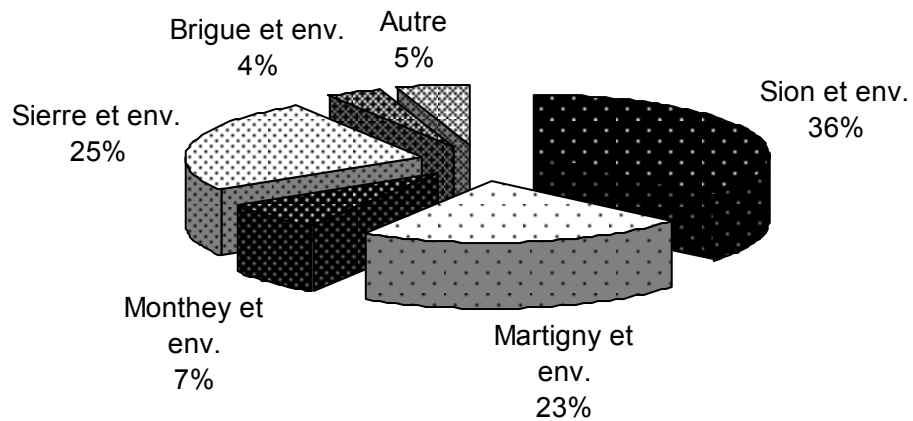
Familles accueillies au PR en 2009	Parent visiteur	Enfants		Date première visite	Dernière visite			Nombre de visites en 2009	Provenance de la décision	Évolution du DDV	Remarques
		Nombre	Age		Date	Durée en mois	Actuellement en suspens				
1	M	1	9	17.01.2009	07.11.2009	11		16	CP Sierre	Autre intermédiaire	Décision de la CP de Sierre du 24.11.2009
2	M	2	3-1	21.06.2008				23	CP Montana		
3	P	1	2 mois	12.09.2009				3	CP Randogne		
4	P	2	13-10	27.05.2006	06.12.2008	32		0	CP Sion	Suspension du DDV	Pas de visites du 20.12.2008 au 19.12.2009. Décision de la CP de Sion du 21.04.2009
5	P	1	9	27.09.2008	09.05.2009	9		5	CP Brig-Glis/Naters	Suspension du DDV	Décision de la CP de Brig-Glis/Naters du 01.12.2009
6	P	3	12-11-7	07.06.2008	26.09.2009	16		19	Trib. Sion	Autonomie	Décision du Tribunal du 05.10.2009
7	P/M	1	12	14.02.2009	11.04.2009	2		5	CP Sierre	Autonomie	Décision de la CP de Sierre du 17.04.2009
8	P	1	8	31.01.2009				21	CP Sion		
9	P	2	12-8	03.01.2009	04.07.2009	7		12	Trib. Monthey	Autonomie	Décision du Tribunal du 06.08.2009
10	P	1	10	19.08.2006	09.12.2006	4		0	CP Conthey	Suspension du DDV	Suspension selon décision de l'OPE
11	M	2	9-6	21.11.2009				3	CP Monthey		
12	P	1	6	19.12.2009				1	CP Fully		
13	P/M	2	9-6	03.02.2007				23	CP Nendaz		
14	M	2	6-3	22.11.2008	09.05.2009	7		9	CP Sion	Autonomie	Décision de la CP de Sion du 16.06.2009
15	P	1	5	18.07.2009				7	CP Charrat		Pas de visite en août 2009
16	P/M	1	11	03.03.2007				15	CP Sion		
17	P	2	6-2	15.08.2009	12.09.2009	2		2	CP Riddes-Isérables	Suspension du DDV	Décision de la CP de Riddes-Isérables du 22.09.2009
18	P	1	4	24.11.2007	10.05.2008	7		0	CP Brig-Glis	Suspension du DDV	Pas de visite de juin à décembre 2008. Décision de la CP de Brig-Glis du 09.04.2009
19	M	1	2	25.10.2008				5	CP Anniviers		
20	P	1	13	29.08.2009				9	CP Sion		
21	P	1	15	07.11.2009				3	Trib. Hérens /Conthey		
22	P	1	3	28.02.2009	25.04.2009	4		5	Trib. Martigny / St-Maurice	Réconciliation des parents	Courrier de l'OPE du 19.06.2009
23	P	2	12-7	31.01.2009	11.04.2009	4		5	CP Martigny	Autonomie	Décision de l'OPE du 22.04.2009
24	P	1	6	23.05.2009				14	CP Chamoson		

25	P/M	1	8	25.11.2006				22	CP Sion		
26	P	1	8	14.02.2009	11.04.2009	3		3	CP Vernayaz	Suspension du DDV	Courriel de l'OPE du 16.11.2009
27	P	1	14	06.06.2009	29.08.2009	3		3	CP Sierre	Autonomie	Décision de la CP du 20.11.2009
28	M	1	8	12.09.2009				4	CP Sion		
29	P	1	10	10.10.2009	07.11.2009		X	3	CP Martigny		En suspens selon décision de l'OPE du 14.01.2010
30	P	1	3	22.11.2008	11.04.2009	6		8	CP Lens	Suspension du DDV	Courrier de la CP de Lens du 23.06.2009
31	M	1	10	14.03.2009				13	CP Fully		Pas de visite du 01.08.2009 au 24.10.2009
32	P	1	8	26.11.2005	20.12.2008	30		0	Trib. Tut. GE	Suspension du DDV	Pas de visites du 15.04.2006 au 10.06.2006, du 02.09.2006 au 28.10.2006, du 20.01.2007 au 21.07.2007, du 24.05.2008 au 02.08.2008. Décision du service de protection des mineurs de Genève du 26.02.2009
33	P	1	5	22.11.2008				24	CP Fully		
34	P	1	13	05.12.2009				2	CP Sion		
35	M	1	15	08.12.2007	25.04.2009	17		3	Trib. Tut. GE	Autonomie	Pas de visite du 7 juin au 19 juillet 2008. Décision du Tribunal tutélaire de Genève du 19.06.2009
36	P	2	9-5	27.05.2006	12.09.2009	39		17	Trib. Sion	Autonomie	Pas de visites en juillet 2007 et en août 2008. Courrier de l'OPE du 23.09.2009
37	M	1	10	13.10.2007				25	CP Conthey		Suspension du 27.10.2007 au 08.12.2007
38	P	1	5	28.03.2009	24.10.2009	4		4	CP Vétroz	Autre intermédiaire	Suspension du 25.04.2009 au 26.09.2009. Courriel de l'OPE de Sierre du 09.11.2009
39	P	1	9	05.07.2008				25	Trib. Sion		
40	M	1	6	20.12.2008	03.01.2009	2		1	CP Chippis	Suspension du DDV	Décision de la CP de Chippis du 09.01.2009
41	M	2	5-4	03.01.2009				20	CP Collombey / Muraz		
42	P	1	8	17.01.2009	17.01.2009	1		1	CP Martigny	Suspension du DDV	Décision de la CP de Martigny du 25.08.2009
43	P/M	1	1	15.03.2008				18	CP Ayent		
44	P	1	9	16.04.2005	14.02.2009	31		2	CP Nendaz	Autonomie	Suspension selon tél. de la CP du 19.08.2006 au 08.12.2007. Décision de la CP
45	P	1	6	30.08.2008	28.02.2009	7		4	Trib. Martigny / St-Maurice	Autonomie	Décision du Tribunal.
46	P	2	4-4	20.06.2009				10	Trib. Sierre		
47	P	2	6-2	04.07.2009	04.07.2009	1		1	Trib. Est Vaudois	Départ de la mère à l'étranger	
48	M	1	1	19.12.2009				1	CP Sierre		
49	M	1	2	14.03.2009				17	CP Conthey		
50	P/M	1	2	29.03.2008				26	CP Grône		Pas de visite du 12.04.2008 au 07.06.2008
51	P	1	13	05.12.2009	05.12.2009	1		1	CP Vérossaz	Autre intermédiaire	

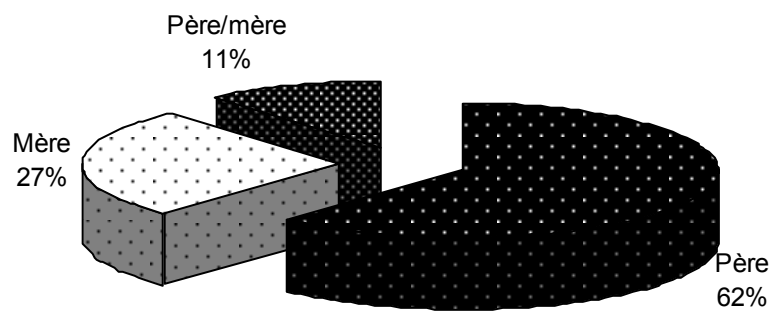
52	P	2	10-10	07.06.2008			5	CP Sierre		Pas de visite du 22.11.2008 au 26.09.2009
53	M	2	9-4	06.12.2008			21	CP Anniviers		
53 familles	P=62% M=27% P/M=11%	69 enfants	Moyenne d'âge : 7 ans		Situations terminées : 25 Durée moyenne des prises en charge : 10 mois Situations en suspens actuellement : 1		489	Tribunal: 15% CP : 79% Autre : 6%	Sur les 25 situations terminées, 11 ont abouti à l'autonomie. Autonomie : 44% Autre intermédiaire : 12% Suspension : 40% Autres : 4%	

489 visites P/M et fratrie - 678 visites P/M et enfants - 19 familles par visite en moyenne

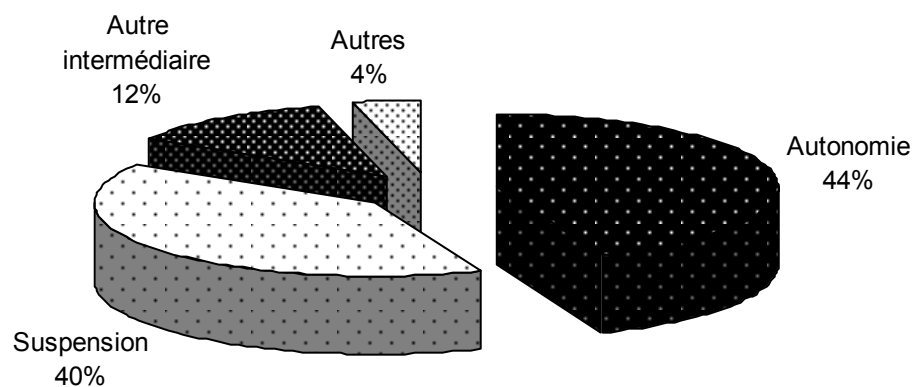
DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE



PARENT VISITEUR



SITUATIONS TERMINEES



COMPTES ET BUDGET 2009

Charges	Comptes 2009	Budget 2009
Salaires et charges	121'241.05	116'300.00
<i>Salaires coordinatrice et secrétaire</i>	56'830.35	52'300.00
<i>Salaires intervenants</i>	63'085.85	62'600.00
<i>Salaire intendance</i>	1'324.85	1'400.00
Charges sociales	18'889.05	17'500.00
Formation	1'900.00	2'800.00
Supervision	1'400.00	1'800.00
Frais de déplacement	1'009.70	1'000.00
Sous-total salaires	144'439.80	139'400.00
Equipement		
matériel	1'650.00	2'000.00
mobilier	2'549.55	1'000.00
didactique	250.00	500.00
Frais de fonctionnement		
Frais d'administration		
<i>Frais de bureau</i>	411.60	1'000.00
<i>Frais postaux</i>	281.25	600.00
<i>Matériel visites</i>	248.35	400.00
<i>Frais informatique</i>	277.20	300.00
Loyer, charges, nettoyage	12'135.45	13'000.00
Téléphone, internet	1'390.60	1'600.00
Frais banque et ccp	182.76	200.00
Assurances	296.30	400.00
Imprimerie, publicité	189.40	1'000.00
Frais divers et cotisation Fédération suisse	555.00	800.00
Assemblée générale, comité, conférencier, divers	2'008.00	1'600.00
Frais divers	322.80	400.00
Frais traduction	0.00	500.00
Sous-total	22'748.26	25'300.00
Total des charges	167'188.06	164'700.00
Produits		
Cotisations membres collectifs	700.00	700.00
Cot. individuelles et de soutien	860.00	1'000.00
Participation Etat du Valais	89'523.20	77'000.00
Participation Communes et tiers	52'595.61	42'000.00
Participation institutions hors canton	2'504.00	0.00
Dons	740.00	500.00
Loto	0.00	2'000.00
Subs. Commune de Monthey	500.00	500.00
Subs. Commune de Sierre	0.00	
Subs. Commune Sion	500.00	
Loterie Romande	25'000.00	30'000.00
Divers	140.00	
Intérêts BCV et CCP	66.50	50.00
Total des produits	173'129.31	153'750.00
Résultat	5'941.25	-10'950.00

BILAN 2009

ACTIFS	2009
Caisse	104.05
CCP	508.55
Banque Cantonale du Valais	67'709.60
Débiteurs	33'459.20
Impôt anticipé	56.45
Actifs transitoires	350.00
Total	102'187.85
PASSIFS	
Capital	-82'463.15
Créanciers	-13'783.45
Total	-96'246.60
Résultat	5'941.25

MEMBRES DU COMITE

Zimmermann	Philippe	Avocat et notaire	Sion
Fasmeyer	Jean-Marc	Pédopsychiatre	Sion
Gagliardi	Bernadette	Psychologue	Sion
Héritier	Lydia	Professeur, responsable de la filière Education de l'enfance HES SO Valais	Savièse
Rossier	Marc	Assistant social	Uvrier
Troillet	Florence	Juge de district	Sierre